



Mairie de Presles-en-Brie

REPUBLICQUE FRANCAISE
Département de Seine-et-Marne

**FICHE D'INSCRIPTION 2018/2019
A L'ETUDE SURVEILLEE
ECOLE ELEMENTAIRE MAURICE ANDRE**

NOM de L'élève : Prénom :
Date de naissance : Classe :

NOM de L'élève : Prénom :
Date de naissance : Classe :

NOM de L'élève : Prénom :
Date de naissance : Classe :

NOM de L'élève : Prénom :
Date de naissance : Classe :

Père
NOM Prénom
Téléphone :

Mère
NOM Prénom
Téléphone :

Fait à, le
Signature :

✂.....✂

Règlements d'avance aux dates suivantes :

- **A l'inscription :** 44 Euros
- **Avant le 10 janvier :** 44 Euros
- **Avant le 4 avril :** 44 Euros

Les trois chèques pourront également être établis d'avance pour l'année et seront ainsi encaissés aux échéances correspondantes.